

Synthèse du mémoire

Ce mémoire essaie de comprendre comment l'association « Rallumons l'étoile ! », se place dans le jeu d'acteurs complexe de la gouvernance des transports afin d'écrire le RER toulousain dans l'agenda politique. Les points suivants y sont traités :

Le RER en France et ailleurs

- Le RER est un système de transport ferroviaire urbain, où les rames circulent sur des voies classiques de gabarit ferroviaire, qui sont capacitaires, cadencées au minimum à l'heure sur de vastes plages horaires, et desservant l'ensemble de la métropole sans rupture de charge et avec une tarification urbaine. Les stations ont plus de distances entre elles par rapport aux réseaux du métro, et la vitesse commerciale est plus élevée. Les rames utilisées sont dédiées aux lignes de RER, et elles sont spécifiques à ce mode de transport : rames capacitaires avec une forte accélération et décélération, généralement de grandes portes et parfois deux niveaux. Ce sont donc des rames prévues pour du « MassTransit ». Le réseau doit aussi être clairement identifiable par les usagers via une dénomination similaire aux métros.
- Le RER est plus largement diffusé dans le reste de l'Europe qu'en France. Dans ce mémoire nous présentons le cas d'exemples européens de mise en place ou non de RER : La Suisse et Bruxelles.
 - En Suisse, les cantons (qui sont les AOT) utilisent le RER pour s'affirmer en tant que tel. De plus, la Suisse possède une culture ferroviaire plus développée qu'en France. Cela explique par le fait que de nombreuses villes, parfois plus petites que Toulouse, possèdent un RER
 - A Bruxelles, la mise en place d'un RER est plus laborieuse. Les rivalités politiques entre les trois régions belges, le monopole et la non-volonté de la SNCB (SNCF belge) ont durement ralenti un projet qui est dans les cartons depuis les années 1990 et qui est reporté pour 2025 après plusieurs retards.
- La gouvernance des transports est sectorisée et complexe. Cette dernière ne permet pas de facilement mettre en place le train urbain. En effet, dans la séparation de la compétence transport, le train urbain est un objet qui se situe à cheval dans la compétence Régionale (Occitanie) et dans la compétence Urbaine (Tisséo).
- Dans la culture ferroviaire française, le RER est généralement lié à la région parisienne. Pourtant, les RER métropolitains (ou REM) rentrent dans les débats publics locaux et dans le débat public national. Une fenêtre d'opportunité s'ouvre en faveur du RER en France.
 - La ministre des transports Élisabeth Borne a déclaré que « le ferroviaire ne joue pas encore son rôle dans les métropoles régionales, que ce soit à *Bordeaux, Toulouse, Marseille, Strasbourg, ou encore Lyon* », et elle a annoncé avoir mis 2,6 milliards d'euros sur 10 ans sur la table. De plus, la loi LOM, qui est actuellement en débat au parlement, semble aller dans ce sens.
 - De nombreuses métropoles françaises commencent à réfléchir à la mise en place d'un RER dans leur agglomération. Dans ce mémoire nous citons plusieurs exemples, dont celui de Bordeaux où une feuille de route pour la mise en place d'un RER a été votée fin 2018.
- Nous présentons ensuite une chronologie du débat du RER à Toulouse, en passant par la création de la ligne C, par le projet de RER Nord toulousain liée au ANFT et par les débats entre le RER et la 3^e ligne.

Un stage atypique

Dans cette partie, nous présentons l'ensemble des travaux effectués pendant mon stage, puis nous tenterons d'en expliquer le contexte et d'analyser ces derniers. Voici la liste des travaux effectués durant le stage :

- Diagnostic territorial d'une potentielle première ligne entre Castelnau-d'Estrétefonds et Baziège. Ce diagnostic comprend quatre volets : Démographie, situation des entreprises, équipement et transport.
- Co-pilotage de réunions. Cela comprend la participation aux réunions du groupe technique de l'association, puis aux réunions de coordination appelées « loco »
- Étude d'accessibilité autour des gares de la première ligne. Cette étude s'intéresse à l'accessibilité des gares via trois modes de transports : le vélo, la marche et la voiture. Elle comporte une multitude de cartes qui permettent de rapidement visualiser l'accessibilité d'une gare.
- Écriture d'une note de travail destinée aux rencontres avec les AOT
- Accompagnateur à diverses réunions et évènements de l'association

Observations au sein de « Rallumons l'étoile ! » : mettre le RER sur l'agenda politique

Dans cette partie nous présentons deux éléments : Les socles sur lesquels se base l'association, puis les méthodes d'action de cette dernière

- Les socles de l'association :
 - Un Passif du débat public sur le RER à Toulouse pris en considération. L'association évite de reproduire les échecs passés
 - Analyse de l'action publique poussée. L'association a des bases théoriques sur le sujet de la sociologie de l'action publique. Ces notions ont grandement influencé sa stratégie et son positionnement.
 - Des savoirs techniques, qui sont primordiaux pour construire son projet mais qui ne se substituent pas au travail que devront fournir les services des AOT en cas de mise en place d'un RER. L'association ne fait que développer des ouvertures dans les solutions qu'elle présente dans le débat public.
- Méthode d'action
 - Utilisation d'outils de communication. En effet, l'association ne peut se passer d'outils de communication (physique, réseaux sociaux, vidéo...) afin de diffuser ses idées. Cette diffusion lui permet plus facilement de créer une coalition d'intérêt
 - Organisation d'évènements publics ouverts à tous et qui permettent de présenter le projet de l'association. On peut citer l'exemple des réunions publiques, qui sont des sortes de conférences interactives ouvertes à tous.
 - Créer une coalition d'intérêt. Afin de mettre à l'agenda le RER, l'association essaie de réunir différents types d'acteurs autour d'elle pour créer une coalition d'intérêt. Parallèlement, elle a construit des relations avec les différentes AOT afin de faire office de facilitateur autour du sujet du RER.